

**DELIBERATION**  
**du Conseil d'Administration de l'Université de Reims-Champagne-Ardenne**

**Séance du 12 mars 2019**

**Délibération n°15 - 2019 relative à la création de l'EiSINe**

Vu les articles L711-7 et L713-1 du code de l'éducation,  
Vu l'avis favorable de la commission des titres d'ingénieurs en date du 19 février 2019,  
Vu la délibération du conseil de l'IFTS en date du 27 février 2019,  
Vu l'avis du comité technique en date du 7 mars 2019,

**Article 1<sup>er</sup> :**

Le conseil d'administration approuve la création de l'école interne d'ingénieurs nommée Ecole d'ingénieurs en Sciences Industrielles et Numérique (EiSINe).

**Article 2 :**

Le conseil d'administration approuve la création d'un conseil provisoire de l'EiSINe chargé d'élaborer les nouveaux statuts et d'assurer les fonctions du conseil de la composante. Le conseil provisoire est composé des membres en exercice du conseil de l'IFTS et des membres en exercice du conseil du département EEA.

**Membres ayant voix délibérative**

Membres en exercice	36	Membres présents	24
Majorité absolue	19	Membres représentés	8
Nombre de pouvoirs	8		

**Décompte des suffrages**

Votants	32	Pour	32	Contre	0	Abstentions	0
---------	----	------	----	--------	---	-------------	---

**Délibération adoptée**

**Visa du Président**



Guillaume GELLE

Documents en annexe au présent extrait : Dossier C création nouvelle école/ Annexe dossier C création nouvelle école/ Avis commission des titres/ Extrait du PV du comité technique du 7 mars 2019

Extrait transmis au Recteur, Chancelier des Universités le : 13.03.2019

Document mis en ligne le : 13.03.2019